

OBJECTIF PROFESSIONNEL	Maîtriser l'anglais professionnel à l'écrit et à l'oral + passage du TOEIC
PUBLIC CONCERNE	Tout public (professionnel ou particulier)
PRE REQUIS	Maîtriser les fondamentaux des 7 modules du socle de connaissances et de compétences professionnelles .
MODALITES D'ACCES	<p>Pour toute inscription un entretien préalable est prévu avec Shaké MANOUKIAN pour valider l'adéquation de la formation avec les objectifs souhaités, par téléphone, par mail ou en face à face dans un des locaux des Petits Bilingues.</p> <p>Par la suite, un test de placement sera réalisé afin de peaufiner le programme de formation personnalisé. Le démarrage de la formation personnalisée est programmé en fonction des disponibilités du stagiaire.</p> <p>La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, Ce point est discuté lors de l'entretien avec Mme MANOUKIAN.</p>
OBJECTIFS	<p>L'objectif de cette formation est de préparer toute personne, ayant besoin de gagner de 100 à 150 points par rapport à son niveau de départ, au passage du TOEIC. (Examen certifiant, de référence pour déterminer ou valider le niveau d'anglais exigé dans le cadre de prérequis d'admission à un cursus universitaire, une formation professionnelle en alternance ou dans le cadre d'un recrutement)</p> <p>Les objectifs opérationnels de la formation permettent un développement des compétences professionnelles du stagiaire afin d'être plus performant dans le cadre de ses fonctions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Affiner le niveau général : grammaire, vocabulaire (général et professionnel) et construction de phrases complexes. • Affiner l'expression orale : se faire comprendre de façon claire et détaillée, utiliser la langue de façon efficace et souple, améliorer la prononciation et l'intonation. • Affiner sa compréhension orale : comprendre et assimiler le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans une présentation ou une conversation. • Affiner la compréhension écrite : comprendre de longs textes et exigeants dans le style et le vocabulaire. • Affiner la compréhension de l'étiquette des affaires.
PROGRAMME	<p>Le programme de formation est personnalisé et adapté au niveau d'anglais du stagiaire. Il est composé de 15h en présentiel et d'un accès à la plateforme GlobalExam, durant 3 mois, afin de travailler chez soi, à son rythme, l'examen du TOEIC.</p> <p>La formation en présentielle de 15 heures s'étale en général sur 3 mois. Elle débute par l'évaluation du niveau de départ du stagiaire. Cela permet de repérer ses points forts et ses points faibles. Cette évaluation permet de bâtir le programme de formation qui couplera des phases régulières d'entraînement actifs et des phases d'entraînement passif. Afin de faire progresser dans l'ensemble des dimensions de la pratique d'une langue, le stagiaire travaillera l'écrit et la compréhension orale, mais également l'expression au travers d'exercices de prononciation, de mises en situation.</p> <p>L'objectif est de permettre au stagiaire de s'exprimer de façon claire et structurée sur des sujets complexes.</p> <p>L'accès à la ressource pédagogique « GlobalExam » en ligne est disponible pendant 3 mois pour préparer au passage du TOEIC.</p> <p>La préparation de l'examen sur cette plateforme en ligne n'est pas obligatoire mais fortement conseillée. Afin d'atteindre les objectifs de résultats à l'examen, il est en général nécessaire de travailler une vingtaine d'heures sur la plateforme.</p> <p>Cette plateforme ergonomique donne accès à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des exercices types : 60 heures d'entraînement et 6000 questions corrigées - Des tests TOEIC blancs : 5 examens qui permettent de se préparer en conditions réelles - Des fiches de grammaire et de vocabulaire qui reprennent les thèmes majeurs de l'examen - Une solution multi-support - Un suivi personnalisé qui permet de suivre la progression du stagiaire.

	En suivant les recommandations du formateur, cela doit permettre d'obtenir 110 points de plus à l'examen du TOEIC® par rapport au niveau de départ.
METHODE PEDAGOGIQUE	Méthode interrogative : A l'aide d'un questionnement approprié, le formateur permet au stagiaire de construire ses connaissances Méthode active : faire faire au stagiaire, faire dire au stagiaire puis le formateur reformule.
TECHNIQUES PEDAGOGIQUES	1 Phase d'acquisition : ce module pose les bases (grammaire, vocabulaire), avec une mise en contexte professionnel systématique, et n'excède pas 20% du temps total de la formation. 2 Phase de transfert : mises en situations professionnelles qui permettent de communiquer en anglais (à l'écrit ou à l'oral) et d'acquérir une plus grande aisance d'expression, et représentent plus de 60% du temps total de la formation. Il s'agit d'exercices concrets et stimulants, liés aux expériences de la vie professionnelle quotidienne du stagiaire, pouvant être mis en application immédiatement. 3 Feedback et coaching : ces modules permettent de répondre aux questions suscitées par les mises en situation, et de répondre aux questions particulières du stagiaire. Ils représentent environ 20% du temps total de la formation.
MOYENS PEDAGOGIQUES	Notre méthode est basée sur une maximisation du temps d'expression orale du stagiaire. A cette fin et en tant que support à l'expression, nous serons amenés à utiliser : <ul style="list-style-type: none"> - des ressources audio et visuelles (CD ou extraits vidéo en anglais) pour améliorer la compréhension et l'expression orale, - des supports écrits (articles ou dialogues en anglais, exercices...) comme supports à l'expression orale. - L'accès à la ressource pédagogique Padlet sera donné au stagiaire : des sites web, des vidéos, des suggestions pour des activités courtes et simples.
DUREE	Module de 15 heures de formation individuelle
LIEU POSSIBLES	<ul style="list-style-type: none"> - 6 place Salvador Allende, 38800 Le Pont de Claix. - 9 place de Metz 38000 Grenoble - 508 rue Général de Gaulle, 38330 Montbonnot
FORMATEUR	Formateur de culture anglophone diplômé d'un niveau équivalent à Bachelor of Arts et/ou détenteur de l'un des certificats suivants : Certificate in English Language Teaching to Adults (CELTA) / Teaching of English to Speakers of Other Languages (TESOL) / Teaching English as a Second Language (TESL) / Teaching English as a Foreign Language (TEFL)
SUIVI	L'exécution de l'action sera suivie par le biais de : <ol style="list-style-type: none"> 1) Fiches de présences émargées ; 2) Suivi pédagogique rempli par le formateur à la fin de chaque cours ; 3) Points réguliers pendant les séances en face à face sur le travail effectué sur la plateforme. Le formateur peut suivre la progression à distance à tout moment pour identifier des difficultés et assurer la bonne progression du stagiaire. 4) Evaluation à froid, 3 mois après la formation
EVALUATIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Avant de débiter la formation, un test de placement sera réalisé pour connaître le niveau de départ du stagiaire. - En cours de formation, des auto-évaluations seront réalisées afin de voir la progression du stagiaire. - A la fin de la formation de 15h, le stagiaire réalisera l'examen du TOEIC (Listening&Reading). Le test dure 2h, il se passe en centre d'examen agréé ou à distance. <p>Le test Listening&Reading est composé de 2 sections :</p> <p>Section Compréhension Orale (Listening : 100 questions, 45 minutes) : écouter une variété de dialogues et de courtes conversations, répondre à des questions posées oralement au sujet des conversations</p> <p>Section Compréhension écrite (Reading : 100 questions, 75 minutes) : compléter des phrases dans lesquelles il manque un mot, lire plusieurs tests et répondre à des questions relatives à ces documents</p>

Coût de la formation : 1 129€

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter **Mme MANOUKIAN au 04 38 92 01 01**

Caluen - Les Petits Bilingues capital de 15 000 €

9 place de Metz 38000 Grenoble | grenoble@lespetitsbilingues.com | 0438920101

RCS Grenoble Siret 504 794 611 00013 - APE 8559B

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82380591138 auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Exonérée de TVA- Opération article 261, 4-4 a du CGI